

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 62 (1924)  
**Heft:** 24  
  
**Artikel:** La soif ne se commande pas  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-218811>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CES DEMOISELLES

A Madame Louise Chatelan-Roulet.

La taille au-dessus du genou,  
Et la poitrine répandue  
Tout le long de la taille au cou,  
L'ail fripon, la langue pendue,  
Elles s'en vont à petits pas,  
Leur petit museau plein de poudre,  
Un petit roquet sur les bras,  
Pour s'attirer des coups de foudre.  
J'admire beaucoup leurs chapeaux  
Qui seraient des jardins superbes  
S'il n'y manquait pas un râteau,  
Et s'il n'y manquait pas de l'herbe ;  
Mais, ce qui me ravit surtout,  
Ce sont les petites ombrelles  
Qui ne servent en rien du tout  
Ces demoiselles.

Elles portent des cheveux courts,  
Elles fument des cigarettes  
En nous tenant de longs discours  
Sur les gens et sur leurs toilettes,  
Elles se moquent des messieurs,  
Mais trouvent d'un bon goût extrême  
De faire constamment comme eux,  
Puis de les dénigrer quand même.  
Vous les voyez se promener  
En jouant avec des badines,  
Madame. Il faut me pardonner  
De ne point les trouver divines,  
De n'aimer pas leurs sourcils teints,  
Et, d'estimer que seraient belles  
Davantage, sans leurs yeux peints,  
Ces demoiselles.

Elles conservent le défaut  
De trop s'adonner à l'étude :  
Elles s'imaginent qu'il faut  
Etudier chaque attitude ;  
Elles sont certaines qu'on doit,  
Devant de la pâtisserie  
Tenir en l'air le petit doigt  
En disant : « Sers-toi, ma chérie »  
Avec des grâces, des mamours,  
Et surtout, en prenant bien garde  
Qu'un jeune homme des alentours  
Avec des amis les regarde.  
Elles parlent à haute voix,  
Puis elles chuchotent entre elles  
En jetant des regards sournois,  
Ces demoiselles.

Quand le temps d'avoir des maris  
Arrive pour ces demoiselles,  
Elles en débattent les prix...  
« Avez-vous, nous murmurent-elles,  
Une automobile, ou bien pas ?  
Si vous en avez, je vous aime,  
Et si ce n'était pas le cas  
Je ne vous parlerais plus même. »  
Alors, on s'en va, se disant :  
Qu'il n'est point d'amour véritable,  
Et que les vierges d'à présent  
Ont pour cœur un cœur de comptable.  
Rien ne sert d'être intelligents,  
Sensibles, sincères, fidèles :  
Elles préfèrent de l'argent,  
Ces demoiselles.

André Marcel.

<sup>1</sup> Voir dans le « Conteur » du 7 juin 1924 : « Les petits jeunes gens ».

Une fière réponse. — Un brave homme se dispute avec sa femme. Celle-ci saisit un balai pour frapper son homme qui se réfugie sous le lit.  
— Veux-tu sortir de là !  
— Eh bien ! non, je ne sortirai pas ! C'est bien le moment que tu vois une fois si ce n'est pas moi qui suis le maître !

La soif ne se commande pas. — Un ivrogne s'embarque pour recueillir un héritage en Amérique. Arrivé au Havre, il télégraphie à sa femme :  
— Je m'embarque ce soir sur un navire de 600 tonneaux.

— Si la traversée est longue et si les tonneaux ne sont pas tant grands, murmure la femme, jamais il n'aura assez à boire !

## LE PARLER NEUCHÂTELOIS

— Il est paru !  
— Qui ? Quoi ?  
— Le fascicule No VII du « Parler neuchâtelois et Suisse romand, de M. Pierrehumbert » ; et aussi intéressant que les fascicules précédents. Il va du mot *gratignée* au mot *luge*. On trouve dans ce succulent ouvrage des mots bizarres et amusants, des commentaires abondants et savoureux sur chaque terme. Quelques-uns enchanteraient nos lecteurs, nous n'en produirons pas, parce que l'on peut se procurer l'ouvrage, encore en souscription chez l'éditeur Attinger à Neuchâtel, et parce que c'est un livre à avoir chez soi, à savourer et à relire. Faisons cependant une exception pour le mot *loin*, employé à tort et à travers et surtout de travers par nous autres romands. Le dictionnaire dit : « Nous disons être *loin* pour 1° être sorti, parti, absent (en parlant des personnes), 2° avoir disparu (en parlant des choses). Le gamin dira : « Maman est *loin* », ce qui signifie qu'elle est sortie ; « la neige est bientôt toute *loin* », pour la neige est bientôt toute fondue ». Nous ajoutons *loin* à différents verbes de mouvement et de séparation pour en renforcer le sens, dans l'idée proprement dite de « distance », *aller loin*, *s'en aller loin*, *s'en aller*, *partir*, *s'absenter*, *sortir* ; « le notaire est allé *loin*, mais il va rentrer », — « Alors tu t'en vas *loin* ? ».

Jeter *loin*, lancer *loin*, pour jeter, jeter de côté ; « fiche-moi ça *loin*, c'est d'la poison ! »

Ce mot *loin* ayant un sens atténué pour exprimer l'idée de distance, nous le renforçons des adverbes *tout*, *rudement*, *diamètrement* : « C'est rudement *loin*, c'est bougrement *loin* », « le champ du négligent est reconnu de tout *loin* ».

Les emplois de *loin* peuvent être regardés : 1° soit comme des germanismes : *fort*, *weg*, soit comme des traductions du patois : *lavî* ou *via*, employés dans le même sens ».

Le petit commentaire ci-dessus n'est-il pas savoureux ?

Saviez-vous qu'à Neuchâtel un *guènguèngue* désigne un confédéré d'outre-Sarine ? parce que à la question *Wie geht's* ? (comment vous portez-vous ?) le Suisse allemand répond *gàng wie gäng, gänge so*, d'où le sobriquet ci-dessus.

Le mot *guillette*, diminutif de quille, rappellera aux personnes mûres les produits pyrotechniques qu'ils fabriquaient dans leur jeunesse, en pétrissant de la poudre noire avec de la salive pour obtenir une pâte qui brûlait lentement en produisant des étincelles ; rien à faire au jour d'aujourd'hui avec la poudre blanche : ceci a tué cela !

A propos du mot *gym*, M. Pierrehumbert dit comprendre à la rigueur des abréviations comme *gym*, *tram*, *vélo*, *auto*, *moto*, *chromo*, *typo*, *photo*. En revanche il ne voit pas ce que le langage populaire peut gagner à des amputations stupides comme *géo* (graphie), *compo* (sition), *caté*, *bénéf*, *tempé*, *prof*, *loco*, *péni*.

Ce que nous appelons une *quiette* de cheveux se dit *kouenteche* à Neuchâtel.

Au mot *lasse* s. m. le dictionnaire mentionne un jeu d'enfant et aussi un couloir de montagne (châble) à dévaler le bois, on pourrait ajouter une troisième interprétation usitée dans le Gros de Vaud : *lasses* s. f. pluriel, désigne le chiendent (gramon).

Les quelques extraits ci-dessus donneront envie aux amateurs de nos vieux dialectes d'en savoir davantage, ils n'ont pour cela qu'à lire l'ouvrage dont nous donnons une pâle analyse.

Nous aurions voulu voir mentionner au mot *gratte*, la petite corbeille en forme de seau dont on se sert pour cueillir les cerises.

L'auteur du Dictionnaire ignore-t-il les termes suivants usités dans le Gros-de-Vaud ? *grebi*, croûte sur une plaie — *gremillette*, lézard (de gremelli, frétiller) — *grunion*, morceau de bois noueux — *gueliner*, sonner irrégulièrement avec une clochette (guelin) — *guelion*, personnage peu alerte, travaillant lentement (guelionner) — *guibole*, jambe — *habillé*, mot qui désigne au jeu de carte le roi, la reine et le valet — *insolenter*, insulter. Exemple : Il ne sera pas dit qu'on se laisse insolenter par un grabelion (Cérésolo) — *joli* dans le sens de « en mauvaise posture », ennuyé : on est *joli* ! *kotser*, vomir — *kritze*, hotte pour porter le bois, et aussi femme avare, plus qu'économe — *lavures*, eaux grasses du lavage de la vaisselle, mélangées à des déchets de ménage avec lesquelles on nourrit les porcs — *lent* goût spécial difficile à définir — *lever* les danses, se dit d'un couple seul qui ouvre le bal en dansant la première danse — *loup*, irritation cutanée de la face inférieure des cuisses dont souffrent les personnes obèses qui transpirent beaucoup au cours d'une marche prolongée (intertrigo).

Notre liste contient probablement des mots qui ne sont pas usités à Neuchâtel. Si nous les avons cités ici, c'est parce que le Dictionnaire s'occupe du parler neuchâtelois et... Suisse romand. Ils pourront servir, peut-être, pour une future édition, qu'il n'est pas défendu d'espérer, vu la valeur de l'ouvrage que nous avons eu le grand plaisir de parcourir.

Mérine.

## LE VOISIN DE MAUCUIT

**L**ORSQUE après de multiples et fatigantes recherches, mon ami Maucuit finit par trouver un petit appartement au cinquième sur la cour, il était à cent lieues de soupçonner ce qui l'y attendait dès le jour de son emménagement.

Cet emménagement ne lui demanda guère plus d'une demi-heure. Maucuit, en effet, a fort peu de meubles. Un lit de camp, deux chaises, une table boiteuse et une vingtaine de bouquins, parmi lesquels trois dictionnaires de poche : voilà pour les meubles. Deux paires de drap, cinq serviettes et demie, quelques faux-cols, chemises, mouchoirs, flanelles et chaussettes : voilà pour le linge... Mais il me semble que tout ça ne vous intéresse que médiocrement ? Aussi je passe...

Je passe et tout de suite j'arrive au malheur qui fondit sur Maucuit quand il eut transporté ses pénates.

Il faut vous dire que le brave garçon travaille la nuit à écrire. C'est son droit. Il dort le jour, car il lui est complètement impossible d'écrire une ligne si ce n'est la nuit. C'est également son droit. Et dame, quand il dort, il tient à dormir tranquille. C'est de plus en plus son droit. Aussi n'ai-je pas besoin de vous dire quelle fureur s'empara de son être, le jour même de son installation lorsqu'il fit cette navrante découverte : à l'étage situé immédiatement au-dessous du sien logeait un cordonnier !...

Et lui qui s'était tant réjoui de quitter, où il demeurait précédemment, parce que la locataire de l'appartement au-dessus du sien faisait fonctionner chaque soir, pendant deux heures, une lancinante machine à coudre !...

C'était tomber de Charybde en Scylla, comme dit l'autre.

Car ce cordonnier, voisin imprévu de Maucuit, n'était pas, je vous prie de le croire, un cordonnier amateur. De huit heures du matin à six heures du soir, en effet sans un instant de répit, le misérable tapait sur ses semelles avec une ardeur prodigieuse. A tel point que la maison résonnait de haut en bas des violents coups de marteau qu'il assénait sur ses crépins et que l'infortuné Maucuit, ne pouvant clore les paupières de la journée, connaissait, pour la première fois de son existence, les affres douloureuses de l'insomnie obligatoire.

\* \* \*

Quand, au bout d'une semaine de cette vie lamentable, le pauvre diable ne fut plus que l'ombre de lui-même, une idée germa dans son esprit.

— Ah ! vieille canaille, s'écria-t-il, le poing tendu, tu m'empêches de dormir, le jour ? Eh bien, attends un peu ! Moi je vais t'empêcher de dormir la nuit ! Et nous verrons bien lequel de nous se lassera le plus vite d'embêter l'autre.

Là-dessus, il descendit quatre à quatre l'escalier et courut emprunter à un de ses amis, entrepreneur de travaux publics, un de ces instruments élégants que messieurs les paveurs ont accoutumés de nommer « demoiselles ».

Le soir même, à sept heures précises, il s'attela à la tâche pénible d'enfoncer les lames de parquet en un fracas épouvantable. Il ne s'arrêta de cogner que le lendemain matin, quand il entendit sonner sept heures.

— Je veux être pendu, murmura-t-il en poussant un long soupir de satisfaction, si ce chameau-là a pu fermer l'œil de la nuit !...

Il faut croire, pourtant, que l'artisan ainsi qualifié de chameau était doué d'une force de résistance peu commune, puisqu'il reprit, à huit heures juste, sa besogne de la veille et se remit, avec une ardeur quasi-juvénile à ressembler ses godillots comme si rien ne s'était passé au-des-